

SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ QUI SE TIENDRA À L'HÔTEL DE VILLE DE GASPÉ, LE MERCREDI 22 NOVEMBRE 2022 À 17 H

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 22 novembre 2023 et inscription à affaires nouvelles, s'il y a lieu
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 octobre 2023

- A) Gestion financière et administrative et ressources humaines**
4. Adoption des déboursés du mois d'octobre 2023
5. Adoption du budget 2024 de la MRC de La Côte-de-Gaspé
6. Adoption du calendrier des réunions régulières 2024
7. Détermination des frais imputables aux TNO pour 2024
8. Appel d'offres audit comptable – Choix de la firme

- B) Aménagement – Urbanisme et Environnement**
9. Fonds fédéral pour le transport actif – Prolongement de la piste cyclable

- C) Développement socio-économique**
10. État des programmes d'aide financière
11. Dossiers d'investissement
12. Modification du porteur d'un projet
13. Fonds régions et ruralité, volet 4 – Octroi des aides financières
14. Modifications aux politiques d'investissement :
 - a) Politique de soutien à l'animation culturelle
 - b) Politique de soutien aux entreprises
 - c) Politique de soutien à la ruralité

- D) Autres dossiers**
15. Autorisation de déposer une demande d'aide financière au Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), volet 2
16. Affaires nouvelles :
 - a)
 - b)
 - c)
17. Période de questions pour le public
18. Ajournement ou levée de la séance